

Le Pôle  
Pôle de coopération des acteurs pour  
les musiques actuelles en Pays de la Loire  
42 rue de la Tour d'Auvergne  
44200 Nantes

A Nantes, le 15 février 2008

A Madame la Directrice régionale des affaires culturelles des  
Pays de la Loire

Madame la directrice,

Je viens de prendre connaissance de vos engagements financiers pour l'année 2008. En effet votre conseiller musiques actuelles, monsieur Marc Lawton, a annoncé par téléphone au directeur du Pôle, monsieur Denis Tallédec, votre désengagement pour l'année 2008 correspondant à environ moins 25% soit 28 000 euros de moins que prévue lors de la mise en place de la structure (il y a tout juste 6 mois) Une subvention qui passe de 55 000 euros pour six mois d'exercice à 82 000 euros pour 12 mois d'exercice.

Mais plus globalement, notre inquiétude porte sur la volonté de l'Etat de soutenir notre secteur. En effet, dans le meilleur des cas c'est un maintien des subventions pour les structures de diffusion et dans les situations les plus difficiles c'est une diminution allant jusqu'à 50 %. Une telle situation est inédite dans l'histoire du ministère de la culture.

Ce qui nous étonne, c'est le choix délibéré de confirmer par écrit vos engagements fin du premier trimestre 2008 soit après les élections municipales et cantonales. Y aurait-il des liens de causes à effets ? Devons-nous nous préparer à d'autres positionnements après ces échéances ?

De plus, nous voyons dans vos arbitrages un traitement inéquitable entre les acteurs du secteur. Ce positionnement, tend à opposer les structures et activités entre elles alors même qu'elles sont complémentaires. Nous ne pouvons nous satisfaire, même pour les structures de diffusion, d'un simple maintien des subventions accordées. Non, le processus de rééquilibrage en direction des musiques actuelles n'est pas abouti.

Nous ne pouvons nous satisfaire de tels choix, qui au demeurant ne nous renseignent en rien sur le repositionnement de l'Etat dans sa vision à la fois prospective quand au développement de notre secteur ainsi qu'à un aménagement concerté et cohérent de nos territoires.

A ce titre, nous sollicitons un rendez-vous auprès de vous, au titre de notre représentation collective (c'est-à-dire en tant que fédération regroupant 95 structures en région) afin que vous nous éclairciez sur la nouvelle politique de l'Etat, qui de fait, s'oriente vers une décentralisation des compétences culturelles.

Quel rôle compte jouer l'Etat dans ce nouveau dessein des politiques culturelles ? Il est urgent pour nos structures, nos territoires, de connaître vos engagements et votre capacité à les respecter dans les années à venir. Comment peut-on imaginer un développement durable sans un engagement pérenne et multi-partis des partenaires publiques ?

Nous espérons pouvoir vous rencontrer rapidement afin d'échanger autour de ces enjeux.

Veuillez recevoir, madame la directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Benoit Bénazet  
Président du Pôle